

VIVRE ENSEMBLE à Rieulay

N° 481



Novembre—Décembre 2020





LE MOT DU MAIRE

Chères Rieulaysiennes, Chers Rieulaysiens,

La crise sanitaire nous contraint une nouvelle fois au renforcement des précautions indispensables à la protection de nos vies.

Il nous faudra encore plus de patience, même si nous avons tendance à nous révolter contre ces décisions, qui peuvent nous sembler incompréhensibles et surdimensionnées.

Seuls quelques aînés de Rieulay ont connu cette situation de couvre-feu dans des circonstances bien plus agressives et restrictives.

Mais il nous faut parler positivement, notre école a redémarré l'année scolaire dans de bonnes conditions, toutes les précautions ont été prises, je remercie les enseignants et les parents d'élèves qui sont soucieux au quotidien du bon déroulement de la vie scolaire.

Les Accueils de loisirs de vacances et les mercredis récréatifs accueillent toujours autant d'enfants, les activités sont adaptées à la situation, cela n'empêche pas leur qualité. Quelque fois, les contraintes de la vie nous obligent à plus d'imagination, ce qui ne manque pas à l'équipe d'animateurs.

Notre village prend les couleurs de l'automne, les services techniques plantent les fleurs de saisons, taillent, élaguent.

Avec l'achat d'une machine type scarificateur, une solution a été trouvée pour le désherbage des allées du cimetière et des trottoirs en schiste, c'est un gain de temps et une amélioration des conditions de travail.

Dans le bulletin précédent, j'espérais que quelques festivités reprennent, il est évident que c'est impossible. Vivement demain !!

Le calendrier de la distribution des colis aux aînés est communiqué dans les pages suivantes.

Bonne nouvelle pour les habitants de la rue Rombeau, nous avons obtenu la subvention pour l'aménagement des chicanes pour réduire la vitesse. Les travaux en collaboration avec la commune de MARCHIENNES peuvent démarrer. Une information spécifique des riverains est prévue d'ici peu.

Autre bonne nouvelle, la subvention pour une première tranche de mise place de bordures surbaissées pour le passage des personnes à mobilité réduite est accordée. Lieu prévu : carrefour de la place.

Après ces informations, je vous souhaite de passer les semaines qui arrivent dans les meilleures conditions possibles. Que puissent avoir lieu des fêtes de NOEL, que les familles puissent se réunir et fêter comme il se doit ces moments de convivialité indispensables à notre bien-être.

Cordialement,

Votre Maire. Marc DELECLUSE

SOMMAIRE	
P 2	<i>Le mot du Maire</i>
P 4	<i>Permanences de vos Elus</i>
5 à 22	<i>Informations communales</i>
P 23 à 31	<i>Culture</i>
P 32 à 33	<i>La jeunesse à Rieulay</i>
P 34	<i>Les séniors</i>
P 36 à 41	<i>Les associations</i>
P 42	<i>Les cultes</i>
P 43 à 46	<i>Les commerçants</i>
P 47 à 48	<i>L'agenda de Novembre et Décembre 2020</i>

Discours prononcé par Marc DELECLUSE le mercredi 21 octobre 2020

« C'est avec tristesse et indignation que nous sommes rassemblés en ce jour pour rendre hommage à Monsieur Samuel PATY enseignant dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine, assassiné au nom de la liberté d'expression et de pensée.

Ce vendredi 17 octobre, par cet acte barbare, ce sont les valeurs fondamentales de notre République et de notre démocratie qui ont été touchés.

Samuel Paty voulait seulement enseigner, il voulait seulement transmettre un savoir, faire réfléchir, faire émerger la liberté de s'exprimer, faire jaillir l'esprit critique !

Mes pensées vont donc à la victime, à sa famille, à ses proches, à ses collègues, ses élèves, durement éprouvés par ce drame, mais aussi à tout le corps enseignant qui œuvre au quotidien pour l'école de la république, pour transmettre à nos enfants et nos jeunes les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, fondements de notre république.

Contre la haine et l'intolérance, l'école de la République continuera à éduquer nos enfants et à enseigner tout ce qui fonde notre démocratie et fait l'unité de notre nation. »



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

*Marc DELECLUSE, maire de Rieulay
et les membres du Conseil Municipal*



vous informe que
la cérémonie de commémoration de l'armistice de la I ère guerre mondiale
qui se tiendra le :

Mercredi 11 novembre 2020 à 11h00
Monument aux Morts

Pour raison sanitaire, la commémoration se déroulera sans public.



VOS ELUS



Marc DELECLUSE, Maire

Reçoit tous les jours en mairie sur RDV

Tél. 03 27 86 92 40 - secretariat@rieulay.fr



Marie-Lise BOURGHELLE, 1ère Adjointe

Jeunesse – Aide Sociale

Reçoit le mardi matin de 10 h à 12 h

Sur demande de RDV 03 27 86 92 40 – accueil@rieulay.fr



Alain GAUSIN, 2ème Adjoint

Associations - Manifestations

Reçoit le lundi matin de 10h à 12h

Sur demande de RDV 03 27 86 92 40 - accueil@rieulay.fr



Maryse PAYEN, 3ème Adjointe

Finances

Reçoit le vendredi après-midi de 14 h à 16 h

Sur demande de RDV 03 27 86 92 40 – accueil@rieulay.fr



Guido GHERARDINI, 4ème Adjoint

Sécurité - Citoyenneté

Reçoit le mercredi matin de 10 h à 12 h

Sur demande de RDV 03 27 86 92 40 – accueil@rieulay.fr



Compte rendu du Conseil Municipal du 13 octobre 2020

Présents : Marc DELECLUSE ; Marie Lise BOURGHELLE ; Maryse PAYEN ; Elisabeth ATMEARE ; Marie-Noëlle LEBRUN ; Marjorie DEFRETIN ; Alain GAUSIN ; Damien DALLA COSTA ; Annie MATHON ; Guido GHERARDINI ; Jean Marc MACKRE ; Patrice WIESZCZOSZYNSKI ; Marie Laure DOXIN.

Excusés : Eric MAJORCZYK, donne pouvoir à Guido GHERARDINI, Nadine DARCOQ donne pouvoir à Marie Laure DOXIN.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Marjorie DEFRETIN a été nommée secrétaire de séance.

I. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 9 JUILLET 2020**

= > Adopté à l'unanimité.

II. **DELIBERATIONS**

1. Installation d'un conseiller municipal suite à une démission

Suite à la démission de Monsieur Luc DUPUICH, élu de la liste « UDAR », et suite au refus de siéger par Monsieur Sylvio PUGLIESE, Madame Marie Laure DOXIN a été sollicitée et a accepté la proposition de siéger au Conseil Municipal.

2. Désignation des délégués du conseil municipal dans les instances communales : Office Municipal des Sports

Vu l'installation de Madame Marie Laure DOXIN en qualité de conseillère municipale, le conseil municipal a désigné les délégués à l'Office Municipal des Sports. Sont élus à 15 voix, pour siéger à l'Office Municipal des Sports, les 5 membres suivants : Damien Dalla Costa, Guido Gherardini, Patrice Wieszczoszynski, Marjorie Defretin et Marie Laure Dixin.

3. Délibération de délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire (annule et remplace la délibération N° 2020-05-05 du 27 mai 2020)

Le conseil municipal a approuvé par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Nadine Darcq et Marie Laure Dixin), les délégations du conseil municipal au maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT et autorise M. le Maire à prendre toutes dispositions et signer tout arrêtés, actes, conventions, contrats et documents de toute nature relatif à cette question.

4. CCCO – Attribution d'un fond de concours à la commune de Rieulay pour le fonctionnement du site « Les Argales »

Le conseil municipal s'est prononcé sur l'attribution du fond de concours de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent d'un montant de 50 000 € au profit de la commune de Rieulay pour le fonctionnement du site des Argales.

= > Adopté à l'unanimité.

5. Dispositif général des aides financières aux installations économes en énergie

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur les conditions d'octroi de l'aide communale aux installations économes en énergie.

Isolation des rampants de la toiture ou du plancher des combles perdus (<i>Hors dispositif CEE à 1€</i>)	2 €/m ²
Chaudière à très haute performance énergétique au gaz	300 € par porteur de projet
Chaudière au bois ou autres biomasses	300 € par porteur de projet
Chauffage indépendant fonctionnant au bois ou autres biomasses	300 € par porteur de projet
Pompe à chaleur air/eau	300 € par porteur de projet
Pompe à chaleur géothermique	300 € par porteur de projet
CESI (chauffe-eau solaire)	300 € par porteur de projet
COMBI (système solaire combiné)	300 € par porteur de projet
Chauffage bois (insert, poêle, ...)	300 € par porteur de projet

Cette aide financière communale sera accordée à condition que le dossier de demande ait été soumis à la validation de l'Espace Info Énergie de la CCCO, préalablement à la constitution et au dépôt du dossier de sollicitation auprès de la mairie, de la manière suivante :

- Vérification de l'éligibilité du projet avant signature de devis,
- Attestation de validité par l'Espace Info Energie.

Le cumul d'aide est possible mais plafonné à hauteur de 600 €.

= > Adopté à l'unanimité.

6. Attribution des aides financières aux installations économes en énergie

Suite à l'examen des dossiers, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une aide aux économies d'énergie à :

- Monsieur et Madame LESIEUX pour l'installation d'un poêle à pellets et d'une chaudière à gaz à condensation ouvrant droit à une subvention de 300 euros pour chacun des modes de chauffage, soit 600 €,
- Monsieur et Madame PYTLARZ pour l'installation d'une chaudière gaz à condensation ouvrant droit à une subvention de 300 euros, et l'isolation de 105 m² de combles perdus ouvrant droit à une subvention 210 €,
- Madame Renata MANNARINO pour l'installation d'une chaudière gaz à condensation ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur Gérard BENOIT pour l'installation d'un poêle à granulés ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur Nicolas BRIOIS pour l'installation d'un poêle à granulés ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur Jean François POINGT, pour l'installation d'un poêle Rika ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Madame LECOMTE et Monsieur BAILLEUX pour l'installation d'une chaudière gaz à condensation ouvrant droit à une subvention de 300 euros,
- Monsieur et Madame PLUQUET pour l'isolation de 81.4 m² de combles perdus ouvrant droit à une subvention 162.80 €.

= > Adopté à l'unanimité.

7. Attribution des aides financières à l'achat de véhicule électrique

Suite à l'examen des dossiers, le conseil municipal a décidé d'attribuer une aide financière à l'achat de véhicules électriques à Madame Séverine DESCAUDAIN pour l'achat d'un vélo de ville électrique, ouvrant droit à une subvention de 100 euros

= > Adopté à l'unanimité.

8. Participation communale aux titres de transports du SMTD

L'assemblée délibérante a approuvé, à l'unanimité, la prise en charge des titres de transports SMTD, comme suit :

TITRES SOCIAUX	TARIF	PARTICIPATION SMTD	PARTICIPATION COMMUNE	PARTICIPATION BENEFICIAIRE
Carte JOB	11 €	5.50 €	2.75 €	2.75 €
Carte RSA	32 €	16 €	8 €	8 €
CARTE PA (personnes âgées)	44 €	//	22 €	22 €

9. Contrat d'apprentissage

Le Conseil municipal s'est prononcé sur le recours au contrat d'apprentissage, et a autorisé le Maire à solliciter auprès des services de l'Etat, de la Région Hauts de France, du CNFPT, ou tout autres organismes, les éventuelles aides financières qui seraient susceptibles d'être versées dans le cadre de ce contrat d'apprentissage
= > Adopté à l'unanimité.

10. Règlement intérieur des services périscolaires et de restauration scolaire

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur l'adoption du règlement intérieur des services périscolaires (garderie et ALSH du mercredi) et de restauration scolaire
= > Adopté à l'unanimité.

11. SIDEN SIAN - Comité syndical du 13 février 2020 – Nouvelles adhésions au SIDEN SIAN et transfert des compétences - Comité syndical du 13/02/2020

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN et transferts de compétences :

- De la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Eau Potable"** (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*) pour les communes membres suivantes : **BERTRY, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord)**
- De la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Eau Potable"** (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*) pour les communes membres suivantes : **HONNECHY et MAUROIS (Nord)**
- De la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert des compétences "Assainissement Collectif", "Assainissement Non Collectif" et "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines"** pour les communes membres suivantes : **BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord)**
- De la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines"** pour les communes membres suivantes : **DEHERIES et HONNECHY (Nord)**

= > Adopté par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Marie Laure Doxin et Nadine Darcq)

12.SIAVED - Rapport d'activités 2019

= > Le conseil municipal a pris acte du bilan d'activités 2019.

13.SMTD - Rapport d'activités 2019

= > Le conseil municipal a pris acte du bilan d'activités 2019.

14.Espace Info Energie (EIE) - Rapport d'activités 2019 et programme d'actions 2020

= > Le conseil municipal a pris acte du bilan d'activités 2019 et du programme d'actions 2020.

15.Questions diverses

✓ Tarifification de la restauration scolaire :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le tarif du repas de la restauration scolaire sera prochainement majoré par la commune d'Hornaing (cuisine centrale), mais que cette augmentation n'impactera pas le prix du repas pour les enfants et les familles.

✓ Création d'une nouvelle association à Rieulay :

Madame Marie Laure Doxin informe les membres du conseil municipal de la création de l'association « SOS moustache 59 » pour la protection animale. Elle aura pour objectifs la régulation des naissances des chats par stérilisation des femelles, les soins, et favorisera l'adoption des chatons et les chats adultes.



Attestations de déplacement

Face à une situation sanitaire qui continue de se dégrader, des restrictions de déplacement entrent en vigueur sur le territoire métropolitain et en Martinique.

À compter de 0h00, dans la nuit du jeudi 29 octobre au vendredi 30 octobre, les déplacements non-essentiels ne sont plus autorisés.

Le non-respect de ces mesures entraîne :

- Première sanction : une amende de 135 euros, majorée à 375 euros (en cas de non-paiement ou de non-contestation dans le délai indiqué sur l'avis de contravention)
- En cas de récidive dans les 15 jours : une amende de 200 euros, majorée à 450 euros (en cas de non-paiement ou de non-contestation dans le délai indiqué sur l'avis de contravention)
- Après 3 infractions en 30 jours : une amende de 3750 euros et une peine de 6 mois d'emprisonnement.

L'attestation de déplacement dérogatoire numérique

L'attestation de déplacement dérogatoire est téléchargeable au **format numérique sur le site interieur.gouv.fr**. Une fois renseignée, le générateur crée un fichier pdf avec vos informations ainsi que le motif de votre déplacement.

Vous trouverez ci-joint :

- L'attestation de déplacement dérogatoire
- Le justificatif de déplacement professionnel
- Le justificatif de déplacement scolaire

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés², déplacements pour un concours ou un examen.

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.

Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.

Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Nom prénom de l'employeur :

Fonctions :

certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et le ou les lieux d'exercice de son activité professionnelle ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, ne peuvent être différés ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Nature de l'activité professionnelle :

Lieux d'exercice de l'activité professionnelle :

Moyen de déplacement :

Durée de validité :

Nom et cachet de l'employeur :

Fait à :

Le :

1. Ce document, établi par l'employeur, est suffisant pour justifier les déplacements professionnels d'un salarié, qu'il s'agisse :
 - du trajet habituel entre le domicile et le lieu de travail du salarié ou des déplacements entre les différents lieux de travail lorsque la nature de ses fonctions l'exige ;
 - des déplacements de nature professionnelle qui ne peuvent pas être différés, à la demande de l'employeur.

Il n'est donc pas nécessaire que le salarié se munisse, en plus de ce justificatif, de l'attestation de déplacement dérogatoire.

Les travailleurs non-salariés, pour lesquels ce justificatif ne peut être établi, doivent en revanche se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant le premier motif de déplacement.

2. Indiquer tous les lieux d'exercice de l'activité du salarié, sauf si la nature même de cette activité, qui doit être scrupuleusement renseignée, ne permet pas de les connaître à l'avance (par exemple : livraisons, interventions sur appel, etc.).
3. La durée de validité de ce justificatif est déterminée par l'employeur. Il n'est donc pas nécessaire de le renouveler chaque jour. Cette durée doit tenir compte de l'organisation du travail mise en place par l'employeur (rotations de personnel par exemple) ainsi que des périodes de congé ou de repos.

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE

En application du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Moyen de déplacement :

Nom adresse et cachet l'établissement d'accueil de l'enfant :

Fait à :

Le :

Permanences Info-énergie

Les conseillers **Info**→**Energie** vous invitent à suivre le webinaire :



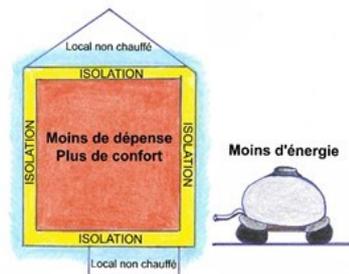
Une isolation durable pour mes murs et ma toiture !

Date et horaire : **Mardi 3 novembre à 18h00**

Tarif : **Atelier gratuit**

Inscription préalable : **eric.druot@inhari.fr**

03.21.75.91.66



Soutenu par



Les conseillers **Info**→**Energie** vous invitent à suivre le webinaire :



Remplacer mon vieux système de chauffage, quelles solutions ?

Date et horaire : **Judi 18 novembre à 18h00**

Tarif : **Atelier gratuit**

Inscription préalable : **eric.druot@inhari.fr**

03.21.75.91.66



Soutenu par



Permanences Info-énergie

Dates	Horaires	Lieu
Vendredi 6 novembre	14H-18H	Somain (Pole études et projets—place Victor Brachelet)
Mercredi 18 novembre	14H-17H	Fenain (Mairie)
Vendredi 20 novembre	14H-17H	Pecquencourt(Mairie)
Vendredi 4 décembre	14H-17H	Aniche (Maison des Services Publics)

Permanences « Habitat Durable »

Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation de votre logement, venez vite rencontrer l'équipe d'animation pour en savoir plus.

Dates	Horaires	Lieu
Mercredi 4 novembre 2020	14H-17H	CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59 287 LEWARDE
Mercredi 18 novembre 2020		
Mercredi 25 novembre 2020		
Mercredi 2 décembre 2020		
Mercredi 9 décembre 2020		
Mercredi 16 décembre 2020		
Mercredi 23 décembre 2020		

Permanences Assistante Sociale: Mme MORTUAIRE

Dates	Horaires	Lieu
Lundi 9 novembre 2020	14H-16H	Salle des mariages de Rieulay
Lundi 23 novembre 2020		
Lundi 7 décembre 2020		
Lundi 21 décembre 2020		



LES COMPOSTEURS

sont disponibles !

Téléchargez votre bon de commande sur
www.siaved.fr



Nos Modèles

- ★ **Composteurs 400l** -15€ TTC*
pour les jardins de moins de 400m²
- ★ **Composteurs 600l** -18€ TTC*
pour les jardins de 400 à 1000m²

*Composteurs en bois, PEFC traité Autoclave 4
NF environnement, MADE IN FRANCE

Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information. Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur!**

**Pas de livraison à domicile

Conception et réalisation : service communication du SIAVED / Février 2020



Plus d'infos en appelant gratuitement au:

N° Vert 0 800 775 537

ou par mail : prevention@siaved.fr

SIAVED : Zéro déchet, zéro gaspillage

**BON DE COMMANDE
COMPOSTEURS**



Le SIAVED s'est engagé dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Nous produisons tous des déchets et le compostage est un moyen simple de les réduire ! C'est pourquoi le SIAVED propose à tous les citoyens de son territoire des composteurs à prix réduit.

En compostant nos déchets de cuisine et de jardin, nous pouvons réduire nos déchets de 100 kg/an/hab. tout en produisant un terreau naturel.

Différents modèles de composteurs vous sont proposés selon la taille de votre jardin.

Caractéristiques : composteurs en bois PEFC traité autoclave 4, NF environnement, fabriqués en France.

- ➔ **Composteur 400 l** (pour les jardins de moins de 400 m2)
Dimensions : l 85cm L 72cm h 84cm
- ➔ **Composteur 600 l** (pour les jardins de 400 à 1000 m2)
Dimensions : l 99cm L 85cm h 84cm



Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information.* Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur !



* Pas de livraison à domicile

Plus d'information au

N° Vert 0 800 775 537

(numéro gratuit)

ou par mail :

prevention@siaved.fr



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune (obligatoirement sur le territoire du SIAVED) :

.....

Téléphone :

Adresse mail :

Je règle la somme de ____ € par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Fait à, le .../.../.....

Signature :

Je souhaite commander un composteur (limité à 2 composteurs par foyer) :

- 400 litres (quantité ____ : 15,00 € l'unité)
- 600 litres (quantité ____ : 18,00 € l'unité)

Bulletin et chèque à renvoyer au :

Service Prévention,
Opération Compostage,
SIAVED, 2bis Route de Lourches,
59282, DOUCHY LES MINES

Fleurissement d'Automne

En cette période de fin d'année, les services techniques ont procédé au fleurissement afin d'embellir le village.



Arrachage de haies

Les services techniques, ont procédé à l'arrachage de haies dans la rue de Caby



DÉSHERBAGE DU CIMETIÈRE

Les services techniques ont procédé à l'entretien du cimetière pour le désherbage des allées ainsi que des trottoirs avec le nouveau scarificateur.



Ramassage des pommes avec les enfants de l'école

Le vendredi 02 octobre, la commune et les classes de CM1 et CM2 de l'école "Le Colombier" ont procédé au ramassage de pommes pour en faire du jus.



Rénovation des portes de l'école "Le Colombier"

Dans le cadre de la mise aux normes des
Etablissements Recevant du Public (ERP)



MEDIATHEQUE : Retour sur l'heure du conte du 16 septembre

C'est sous un beau soleil et dans un coin de verdure que **Jocelyne**, bénévole de la médiathèque, a raconté des histoires sur le thème de la rentrée.

Première animation depuis le déconfinement, ce fut un bon moment de partage.



Retour sur l'exposition Jeux de Mômes
(prêt de la médiathèque départementale du nord).



Une jolie exposition interactive qui permet aux plus jeunes de découvrir le monde de la bande dessinée tout en s'amusant.

Les enfants se sont laissés prendre au jeu avec plaisir.



Animé par Tap The One



Les percussions corporelles participent à la fois à l'éveil musical et à la connaissance du corps et font travailler le rythme, la coordination, l'écoute, l'imagination et l'expression de soi.

Elles consistent à produire des mélodies ou des rythmes en utilisant le corps comme instrument de musique et constituent un véritable langage musical.



L'atelier, qui s'est déroulé vendredi 16 octobre à la médiathèque, a ravi les 5 participants qui ont découvert cet univers.

Retour sur l'animation Tapis Lisons Bébé du mardi 20 octobre



Elisabeth et Marie-Lise, bénévoles à la médiathèque nous ont proposé une lecture pour les tout-petits, dans le cadre de "Lire en Ostrevent".

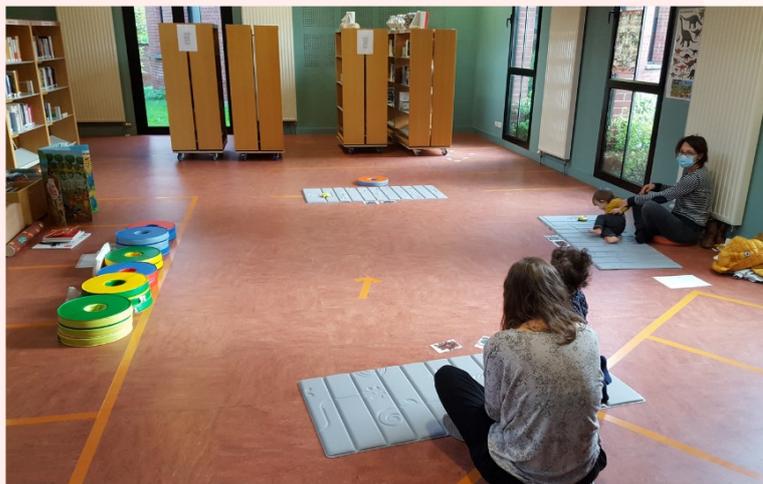
Ce fut une réussite, les enfants étaient très attirés par l'écoute des histoires animées par le tapis grâce aux personnages et aux décors.



(Prêt du tapis Lisons Bébé par la Médiathèque Départementale du Nord et Cœur d'Ostrevent)

Retour sur l'animation lecture et mouvement du Jeudi 22 octobre

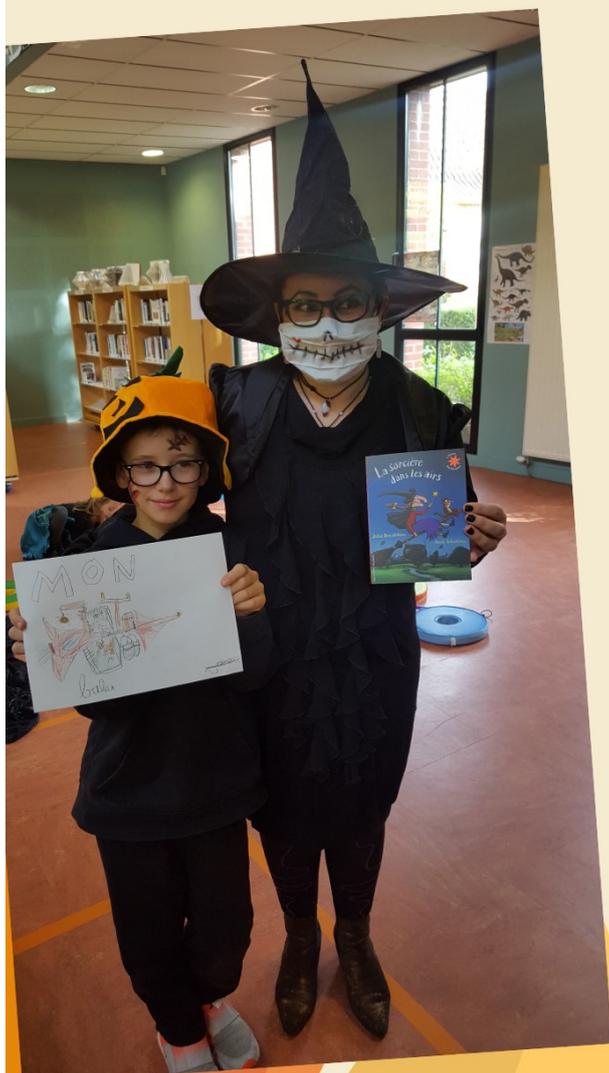
L'animation lecture et mouvement a permis à deux familles de découvrir un autre moyen de vivre les histoires.



Cet atelier a eu lieu dans le cadre du festival Lire en Ostrevent. Les enfants ont participé activement aux lectures par des jeux de mouvement. Mamans et enfants étaient ravis de ce temps de lecture.



Lectures d'Halloween du mercredi 28 octobre



À l'approche d'Halloween, les enfants sont venus frissonner de rires en découvrant quelques lectures de belles histoires de sorcières qui ne font pas peur lues par Stéphanie ! Tous ont joué le jeu de venir déguisés. Une belle réussite et de bons moments de rigolade. La matinée s'est terminée par la réalisation de dessins d'Halloween.



L'apprentissage de l'utilisation des huiles essentielles en toute sécurité est indispensable.

Anne Riegert, conseillère en aromathérapie, a donné des repères pour utiliser les huiles essentielles telles que : le citron, l'eucalyptus radié, la lavande vraie, la menthe poivrée et l'arbre à thé.

Grâce à ses conseils pratiques, les participants se sont lancés dans l'utilisation de ces huiles.

La séance fut un réel succès.



Projet CLEA

Du 5 octobre au 20 février 2021 avec Grégory Allaert

Chanteur-guitariste. Rendez-vous les mercredis 18 et 25 novembre 2020 de 15h à 17h à la médiathèque : Ateliers Parents/enfants autour des mots et de la musique afin de partager ses émotions.

Places limitées, sur réservation au 0327805082 ou sur bibriulay@gmail.com

Exposition Ambiances et Fêtes de l'hiver

Du 24 octobre au 20 novembre

Le froid peut aussi représenter chaleur humaine et célébrations conviviales. Les couleurs de l'automne, les origines du solstice d'hiver ou les traditions culinaires revigorantes, marquant cette période, nous immergent dans une ambiance agréable. D'Halloween à la Chandeleur en passant par Noël, cette exposition saura nous expliquer simplement pourquoi et comment on fête la saison hivernale. Un bonheur authentique à partager en famille, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents. Cette exposition, en prêt à la Médiathèque Départementale du Nord, est visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Conférence temps d'échange sur la parentalité numérique

Le 13 novembre dès 20h animée par Mathilde Mercier

Comment gérer les écrans et encadrer les pratiques de nos enfants et ados ? Nous vous proposons un temps d'échange, sur la forme d'une conférence-débat participative, qui tentera d'aider les participants à évaluer leurs propres usages numériques et ceux de leurs enfants, et de trouver des pistes pour utiliser sereinement les écrans.

Sur inscriptions par téléphone au 09 51 25 01 22

Heure du conte

Le 16 décembre de 11h à 12h

Venez écouter et partager des moments de lectures sur le thème de l'hiver puis de Noël.

Réservation au 0327805082 et sur bibriulay@gmail.com, places limitées.

Les petites mains de Noël

Le 5 décembre de 10h à 12h

Noël approche et les ateliers créatifs de Noël reprennent. Venez créer des décorations de Noël et passer un moment convivial.

Places limitées, sur réservation au 0327805082 ou sur bibriulay@gmail.com

Fermeture de la médiathèque du 21 décembre au 2 janvier inclus

§ Un moment d'Histoire Locale

les chapelles suite

Je reprends où le bulletin s'était arrêté il y a 2 mois, pour le récit concernant la chapelle « Notre Dame des Orages » détruite à la fin des années révolutionnaires , après que les moines du Prieuré de Beaurepaire - auxquels elle appartenait – eurent quitté l'endroit.

On se souvient qu'elle était située à la sortie du village, sur le chemin de Somain, devant le Bois des Marchands où, plus tard, on ouvrira la Fosse de de Sessevalle .

L'histoire ne s'arrête pas là : on reconstruit un petit édifice religieux en 1824, mais plus loin sur le territoire de Somain, à la fourche au bord du sentier qui menait au Prieuré de Beaurepaire, sur une place vide depuis laquelle on voit les platanes de la route de Marchiennes, car oui, il n'y avait rien, point encore de cité minière...

Cette chapelle s'appellera « Notre Dame des Orages » puisqu'elle remplace la première ainsi nommée depuis des siècles (*elle est en photo dans mon livre, d'après une carte postale de 1880*).

S'élèvera derrière cette petite chapelle entre 1905 et 1909, par la volonté des Houillères de la Compagnie des Mines d'Aniche, une grande et belle église que l'on baptisera du même vocable, et ...heureusement, car les Allemands défaits, en 1918 et en rage, vont détruire cette petite chapelle avant de quitter les lieux (de même qu'ils ont incendié un moulin à vent, à proximité, au niveau des tribunes de l'actuel stade) .

Autre chapelle , que personne de notre époque, même du début du siècle dernier, n'a jamais vue ; elle se trouvait dans les champs, plus précisément sur le Marais, mais ne vous y trompez pas, c'est assez près d'ici. En fait, elle côtoyait la rue Jean-Baptiste Fiévet Somain, à cet endroit.

Il y a toujours actuellement un chemin de terre qu'emprunte des agriculteurs ou des gens à pieds et à vélo, qui vient du Prieuré de Beaurepaire (bien sûr on a fait il y a environ 30 ans la voie rapide qui va de l'autoroute jusqu'à la route de Marchiennes, hé bien, il faut la traverser puisqu'elle coupe notre sentier) ; ce chemin de terre arrivait rue Fiévet qui était elle aussi, un autre chemin de terre – depuis la ferme des Raismes -

jusqu'à dans les années 1970 (!) , et il continuait juste en face sur une distance d'environ 100 mètres, pour arriver à un petit oratoire dont on pouvait faire le tour.

Quand cette chapelle là a-t-elle disparue ? *Je « l'ai » sur une carte de 1669 des Archives Départementales du Nord ; elle se trouvait donc sur la gauche quand on va vers la route de Marchiennes, à peu près au bout d'une prairie ; le chemin qui y conduisait a disparu sous le pâturage. Mais on n'a pas tout oublié : si le petit chemin a été effacé jusqu'à l'oratoire, sans doute dans le cadre d'un partage des terres, après la Révolution, , l'édicule était-il encore en place ? On a créé un autre sentier 4 mètres à la gauche du premier qui s'enfonce dans le Marais, jusqu'à la Traitoire...*

Quel était le nom de cette chapelle ? Quand l'Abbaye l'a t-elle édifiée ?

Autre Saint Lieu, cette fois dans le centre du village, sur la rue principale :

La chapelle de la Délivrance

jusqu' en 1980-85 , la chapelle se trouvait au beau milieu du trottoir, rue Joseph Bouliez, devant la sortie de la voyette des jardins - côté gauche en partant vers la rue Caby - . Elle fut alors démolie

pour des raisons pratiques et de sécurité, la place qu'elle prenait ne permettait pas une libre circulation des piétons à cet endroit ; le début des années 80 marque le commencement des transformations de la nouvelle ère de Rieulay ! *Comment les personnes arrivées depuis 30 ou 40 ans seulement dans notre village peuvent-elles imaginer tous les changements créés à partir de ce moment-là (bien sûr la démolition de cette chapelle, l'implantation du lotissement « Beurepaire et sa suite » ,l'école toutes classes regroupées, la base de Loisirs inexistante avant, pas de lac ni d'étang) pour ne citer qu'une partie des choses... J'arrête mon énumération afin de reprendre mon propos . Je dirai que les éléments religieux qui se trouvaient à l'intérieur de ce petit édifice, on peut les voir , insérés joliment dans le mur de la maison à laquelle la chapelle appartenait depuis 1764 ; les propriétaires actuels, lors de la rénovation de leur façade, ont réalisé une décoration de chapelle « intégrée » et réussie.*

Voici rapidement son histoire : en 1764 le cultivateur habitant la longère (les 2 maisons identiques) fit élever à Saint Marie ce petit bâtiment en remerciement d'avoir eu un enfant mâle après de longues années d'attente et un premier mort-né ; d'ailleurs l'enfant debout que tient Marie n'est pas du tout le Petit Jésus, c'est déjà un grand garçon et probablement celui de notre cultivateur...

La chapelle avait été élevée devant la ferme qu'était cette longue maison ; il n'y avait à l'époque ni chaussée ni trottoir. On va faire le « pavé » vers 1855 , et elle est juste à côté ; par la suite, des décennies plus tard (80 ans?) on fera le trottoir et on tournera autour !

A l'autre bout de notre territoire, la Chapelle **Notre Dame du Marais de Bonsecours** , sur une butte à la Dondaine, jouxtant un petit hameau appartenant à Rieulay, un peu cachée par les monticules de la construction de la voie rapide permettant de rejoindre la ville de Marchiennes par les champs (château d'eau , déchetterie) . Elle est entourée de quelques arbres classés à l'inventaire des arbres remarquables ; elle fut édifée pour protéger des maléfices et sortilèges ceux qui traversaient le Marais ou habitaient tout près... Elle était tombée en désuétude à partir de la Révolution sans doute, mais elle retrouva la ferveur de la population vers 1805 jusqu'à dans les années 1960 , où elle recevait beaucoup de visites à la belle saison , surtout au mois de mai. Curieusement elle appartient à la ville de Marchiennes, mais est sur les terres de Rieulay...

Il me restera à vous entretenir de la chapelle **Saint Joseph** rue Bouhour (rue du Courant Beurepaire autrefois) .

Chapellement vôtre,

Eve



DECOUVREZ LES DATES DU SEJOUR POUR L'ANNEE 2021

Séjour ski aux Grangettes

7-13 Ans

Du 28 février au 06 mars 2021

Nombre de places limité

Prix: 160€

Dossiers à retirer au service jeunesse durant les heures de permanence :

Du 02 au 18 décembre 2020

Clôture des inscriptions le 18 décembre 2020

<http://www.cpld-grangettes.fr>



Votre référent

M. TRINEL Anthony

Tél : 03 27 86 92 40

Courriel: servicejeunesse@rieulay.fr





Ch'tibouts d'info

Ateliers Parents / Enfants
Accueil de Loisirs
Ludothèque Fixe et Itinérante
Activités Adultes

RIEULAY
NOV. - DÉC. 2020

Ateliers : contactchtibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothequechtibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97
"Les Ch'tibouts" : 59870 RIEULAY / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook : Association-les-cti-bouts

La LUDO INFOS / PLANNING : rendez-vous sur notre site www.chtibouts.fr & notre facebook : Association-les-cti-bouts

Parcours motricité 8 mois/3 ans.
Vendredi 6 nov. et 4 déc.
de 10h à 12h.

+ DE 600 JEUX POUR TOUS PUBLICS :
SUR PLACE OU À EMPRUNTER (à partir de 2€ seulement / 1 mois).

*Bébés,
Enfants
Ados, Adultes
Seniors!*

Jeux et jouets d'éveil (motricité, pédagogiques, créatifs...)
Jeux de construction, Jeux et jouets symboliques
(marchande, cuisine, dégagements, voitures & circuit petit train, playmobil...)
Jeux de société
(mémoire, expression/ambiance & bluff, adresse, stratégie, coopératif, hasard...)
Jeux traditionnels en bois (type estaminets)
Jeux géants (type "Puissance 4", "Quatro"...)

LES ATELIERS DE LA LUDO
Vacances de Noël

Pour les + de 6 ans / de 14h à 17h
Sur inscription: 6€/adhérents ; 8€ Non adh.

Lundi 21 décembre : **Activité manuelle**
Mercredi 23 décembre : **Cuisine**

ATELIERS ORIGAMI
à RIEULAY Pour tous dès 6 ans.
Les mercredis
entre 14h et 16h

LECTURES & CHANSONS
Vendredi 20 novembre
Vendredi 18 décembre
à partir de 10h15, à Rieulay
Infos et réservation :
An (Ludothèque) au 06 95 24 16 97

ATELIERS PARENTS ENFANTS DE 0 à 6 ans De 10h à Midi.

- Sur réservation. 2,50€ : adhérent / 7€ : non-adhérent
- Merc. 4 Nov. Art plastique animé par An et Coline Marchiennes
 - Sam. 7 Nov. Éveil musical, comptines & instruments du monde animé par Zikataïe à la Halle des sports Wandignies-H
 - Sam. 14 Nov. Lecture musicale & rythmes Africains Rieulay animé par kai Dina
 - Merc. 18 Nov. Éveil musical animé par Benoit InOuvé Rieulay
 - Sam. 21 Nov. Danse expression corporelle Wandignies-H animé par Dense création
 - Sam. 28 Nov. Yoga 3-6 ans animé par Lydie Wandignies-H
 - Merc. 2 Déc. Atelier Initiation Cirque Rieulay
 - Sam. 5 Déc. Art plastique animé par An et Coline Rieulay
 - Sam. 12 Déc. Yoga 3-6 ans animé par Lydie Wandignies-H
 - Merc. 16 Déc. Éveil musical animé par Eléonore Rieulay

Rendez-vous sur www.chtibouts.fr
& facebook : Association-les-cti-bouts.

Infos et réservations : Valérie au 06 52 03 72 68 & contactchtibouts@gmail.com

ÉCHANGE ENTRE PARENTS
animé par Marie CHARDIN
Mardi 24 Nov. / 20h15 - 22h30
à Rieulay

Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & facebook : Association-les-cti-bouts
Une adhésion annuelle et familiale de 26€ est nécessaire pour participer aux activités (42€ pour les familles extérieures). Accès libre aux jeux sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés.
Avec le soutien de : Fondation Ronald McDonald, Marchiennes, Rieulay, Wandignies-Hamage, CAF, Cœur d'Ostrevent, Conseil Général, Conseil Régional, DDOS, REAAP.



Colis de Noël des aînés

(offert par la commune)

La distribution des colis de Noël se fera par Monsieur le Maire et les élus, le jeudi 10 et le vendredi 11 Décembre comme suit:

Le jeudi 10 décembre, le matin :

Résidence Beaurepaire et les Près
Rue Bouhours
Résidence Le Lori
Rue Fievet

Le vendredi 11 décembre, le matin:

Rue des Sarts
Rue Larentis et des Hallots

Le jeudi 10 décembre, l'après midi:

Rue Caby
Rue Bouliez
Rue Jean Jaurès
Rue Fievet Prolongée et Près Madame

Le vendredi 11 décembre, l'après midi:

Rue Lanoy
Rue de la Paix
Rue Rombeau
Les Ecart (*route nationale, rue des Frères Sans, route de Wandignies, chemin de la Chapelle*).

Les personnes absentes lors de la distribution sont priées de se présenter le lundi 14 décembre entre 11h00 et 12h00 en Mairie.

SOS moustaches 59



Une nouvelle association pour la protection animale vient d'être créée à Rieulay.

Cette association a pour but de:

- réguler les naissances des chats en stérilisant les femelles.
- les nourrir sur site (MAPAD...) et de les soigner
- faire adopter les chatons et les chats adultes
- trouver des familles d'accueil pour les accueillir...

Pour cela, nous avons besoin de vous. Vous pouvez devenir famille d'accueil, adhérer à l'association, faire des dons financiers ou matériels (jouets, paniers, croquettes, pâtés, produits anti-puces et vermifuges...)

Sans votre aide, l'association ne pourra pas intervenir sur de multiples SOS. Nous savons que beaucoup de personnes ont dans leur jardin des chats errants qu'ils nourrissent avec quelques fois la surprise de voir des chatons arrivés eux aussi.

Nous ne pourrons vous aider que si vous aussi vous nous aidez.



SOS MOUSTACHES 59

Association de Protection Animale Loi 1901
n° W593008213
28 bis Résidence le Beau Repaire - 59870 RIEULAY
Tél. : 06 82 48 28 11 - Mail : sosmoustaches59@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

ADHÉSION : 15 euros

RÔLE QUE VOUS DÉSIREZ JOUER DANS L'ASSOCIATION :

- Devenir FA (Famille d'Accueil)
- Participer aux événements (collecte de nourriture, forum, marché de Noël...)
- Faire des dons (nourriture chat, litière, couvertures...)
- Devenir nourrisseur
- Autre :

Fait le :

Signature :

CALENDRIER 2021 / SET DE TABLE PAF : 3 € vendu au profit des chats et chatons recueillis par SOS Moustaches 59



Voici les modèles de calendriers que vous pouvez nous réserver

Les prés d'Escarpe

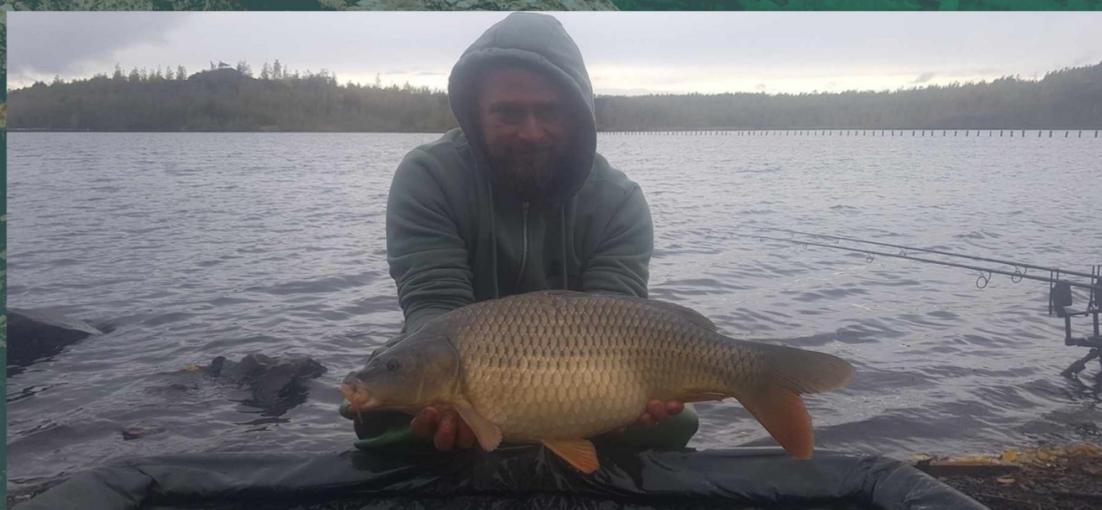


Après dix ans de vie, le chalet des prés d'escarpe avait besoin d'une remise en état. Cela a été réalisé, avec la collaboration des jardiniers disponibles et grâce à la subvention municipale.

La Gaule Rieulaysienne

La gaule rieulaysienne a organisé un concours à carpe dans le grand étang, 6 équipes de 2 personnes étaient présentes.

Résultat: 30 carpes ont été sorties de l'eau la plus belle est de 21k150 et la plus petite 3k350



L'amicale Laïque



Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Coordonnées téléphoniques :

Qui reprend la commande :

Commande de chocolats Leonidas Pour NOËL Amicale Laïque de Rieulay

	250 g	500g	750g	1 kg	Total
	9 €	15€	22 €	29 €	
Mélange					
Blanc					
Noir					
Lait					
Pâtes de fruits					

Noter dans chaque case le nombre de boîtes souhaitées puis totaliser le montant.

**Date limite
des
commandes
accompagnées du
règlement :
le mardi 24
novembre 2020
pour une livraison
garantie le jeudi
17 Décembre 2020**

Commandes dûment remplies avec le règlement correspondant (chèque à l'ordre de l'amicale laïque de Rieulay) à déposer à l'école sous enveloppe fermée svp ou à Mme Laurence COUQUE (tél 06 29 38 63 30). Nous vous rappelons que les bénéfices des actions menées par l'Amicale Laïque servent à financer en partie les projets de vos enfants (livres de fin d'année, voyages, ...etc.) alors n'hésitez plus !!! Les personnes qui n'ont pas d'enfant à l'école, sont priées d'indiquer leur nom-prénom-adresse et numéro de téléphone - MERCI.

L'amicale Laïque



Bon de commande Opération sapins de Noël

L'amicale laïque organise pour les fêtes de fin d'année une opération vente de sapins de Noël

Epicéa :

- 1 m à 1 m 20 prix : 10 euros
- 1 m 50 à 1 m 70 prix : 15 euros

Nordmann :

- 1 m à 1 m 20 prix : 20 euros
- 1 m 70 à 2 m prix : 25 euros

Les sapins seront livrés en filet le vendredi 4 décembre 2020 à partir de 16h
Jusqu'à 18h30

La distribution se fera sur le parking face à l'école.

N'oubliez pas votre masque SVP, un gel pour les mains sera à votre disposition.

Les bons de commande doivent être retournés avec le règlement sous enveloppe
avant le vendredi 20 novembre 2020.

en mairie à l'attention de Mme Florine COUQUE (trésorière de l'Amicale Laïque)

Mr ou Mme :

Téléphone :

Epicéa : 1 m à 1 m 20 X 10 € =

1 m 50 à 1 m 70 X 15 € =

Nordmann : 1 m à 1 m 20 X 20 € =

1 m 70 à 2 m X 25 € =

Total de la commande : Euros

en espèces

chèque à l'ordre de l'amicale laïque

Association COUPE ET COUTURE



Cours de couture

Vous avez fait l'acquisition d'une machine à coudre ou avez ressorti la vôtre pendant le confinement ? Vous avez (re)découvert les joies de la couture ?

Poursuivez cette aventure en rejoignant le Club de couture Brin de Cousette de Rieulay !

Des ateliers au fil de vos envies

- Venez avec vos projets, vos envies, vos idées sans oublier votre matériel (si possible : tissus, laine, fils, aiguilles, ciseaux...)
- Peu importe votre niveau, débutant(e) ou confirmé(e), pour vous initier ou vous perfectionner.
- Bénéficiez de conseils et apprenez de nouvelles techniques grâce à notre animatrice professionnelle.



Rencontrez nous au Marché paysan

Le Club Brin de Cousette de Rieulay tiendra un stand sur le marché paysan de Rieulay :

et

Le 8 novembre 2020

Le 13 décembre 2020

A l'espace Maison du Terril
Rue Suzanne Lanoy

VENEZ NOMBREUX !!!



Page paroissiale

Page Paroissiale

Aux sources de l'espérance

Ce mois de novembre qui s'ouvre est inhabituel. Beaucoup ont traversé la période de confinement en rencontrant le deuil, sans pouvoir lui donner l'espace d'une parole de réconfort ou de foi. Que nous ayons été touchés de près ou non par la mort, durant ces mois, il demeure dans nos cœurs un voile de tristesse, un poids discret mais réel.

Nous avons besoin aussi de retrouver le temps du partage de l'affection et d'évoquer, avec gratitude, ceux qui sont partis. La fête de la Toussaint nous invite à accueillir la lumière de la foi, à entendre la parole de Dieu que l'église propose en ces jours, à la laisser éveiller en l'espérance que Dieu seul peut donner.

Il nous faudra garder au cœur et méditer les magnifiques textes de la Toussaint, qui orientent le regard vers la multitude de ceux qui nous ont précédés et qui nous devancent dans la pleine amitié de Dieu. C'est peut-être là le défi pour nous, en ce mois qui ne peut être fait seulement de la grisaille que l'on dit souvent : accueillir résolument la clarté de Dieu.

P. Jacques Nieuviarts Assomptionniste

Prier avec le Saint-Père

Prions pour que les progrès de la robotique et de l'intelligence artificielle soient toujours au service de l'être humain.

Chaque jeudi nous avons la messe dans notre église. L'horaire vous sera communiqué dans l'inter relais.

Recommandation des défunts de Rieulay et Bruille : Samedi «31 octobre 18h église de Fenain.

Pour toute information se référer à l'inter -relais à l'intérieur et à l'extérieur de l'église.

Pour le relais Christiane, Jocelyne.

Compte à rebours



COMPTE A REBOURS

(Lecture : Evangile de

Matthieu chapitre 24, versets 37, 38, 39)

Dans sa patience et son amour pour ses créatures, DIEU nous avertit de ce qui va bientôt arriver sur terre. Le réchauffement climatique et ce qui en résulte ne sont que les signes annonciateurs de calamités qui seront bien plus dévastatrices.

Les scénarios cinématographiques sur ce sujet sont très nombreux et trouvent, pour beaucoup, leur source dans la Bible.

Pour le moment, ces films nous font frissonner agréablement installés dans notre confort, mais, qu'en sera-t-il quand ces choses deviendront des réalités comme ces jours derniers, où une rivière est sortie de son lit, emportant plusieurs villages et laissant derrière elle un paysage apocalyptique, (tels ont été les termes employés par les médias et la population locale) ?

Et, qu'en est-il de la COVID-19 ? n'est-elle pas, depuis plusieurs mois, le feuilleton télévisé le plus suivi par le monde entier ?

Mais où va ce monde ? Certains répondront : « cela a toujours existé ! ».

Oui mais la Bible dit : « il en sera comme du temps de Noé, car dans les jours qui précèdent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, (une vie normale en somme !), jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche ; et ils ne se doutèrent de rien, jusqu'à ce que le déluge vint et les emportât tous »

-Matthieu chapitre 24 versets 37 38 39 -

Ce sera le sujet de notre réflexion pour les prochaines réunions publiques chez Daniel et Sabine ROYAL, 43, rue René Caby à RIEULAY

le 13 novembre prochain à 19 heures et chez Françoise GALLAIX, 11, rue de Vichy à SOMAIN, le 11 décembre 2020.

Pour le groupe, Daniel ROYAL.

Informations : Daniel au 0327806152 – Françoise au 0327865317.

En raison du protocole COVID-19, nous vous remercions de bien vouloir nous avertir de votre présence au moyen des numéros de téléphone ci-dessus repris.

Matériel Médical Vente & location

- INCONTINENCE
- CHAUSSURES MEDICALES
- LIT MEDICALISE
- FAUTEUIL ROULANT
- TIRE-LAIT MEDELA
- FAUTEUIL COQUILLE
- TENSIOMETRE
- AROMATHERAPIE

48, rue des Sarts 59870 Rieulay

03 27 86 05 45

Mathieu HONVAULT
et son équipe
à votre service

SARL " DELWARDE PARCS ET JARDINS "

Pour tout ce qui concerne votre jardin:

Création,
Plantation,
Semi-gazon,
Débroussaillage,
Entretien,
Taille,
Elagage...

03.27.86.37.69
25 rue René Caby
59870 RIEULAY
Devis gratuit

La Gourmandise salée

Rue de l'Espace Terril - 59870 RIEULAY

SNACK - BRASSERIE

sur place ou à emporter

Sandwichs
Américains
Hamburgers
Kebabs
Frites fraîches

Tél : 06 59 08 68 24

 La Gourmandise salée

Du 1^{er} avril au 1^{er} novembre :

Ouverture tous les jours de 11h45 à 13h45 et de 18h45 à 21h30
Fermeture le mardi

Du 1^{er} novembre au 1^{er} avril :

Ouverture les vendredis, samedis, dimanches de 11h45 à 13h45
et de 18h45 à 21h30



Carte bleue minimum : 15 €
Ticket restaurant maximum : 19 €
Nous n'acceptons pas les chèques



MACKRÉ Dépannage Sarl

Chauffage - Plomberie - Sanitaire

Christophe MACKRÉ
06.75.38.22.99

21, rue Jean-Baptiste Fievet 59870 RIEULAY - Mail: mackre.depan@aliceadsl.fr

Garage Char Cars



- Réparation Diagnostic toutes marques
- Vente de pièces neuves et occasions
- Achat revente de véhicule d'occasion

06.59.85.81.77 45 rue Rene Caby - 59870 Rieulay

TOCCO GIUSEPPE

|06/43/48/10/94

Carrelage, faïence, terrasse, pavage,
création de salle de bain

41 Rue des Sarts
59870 RIEULAY
toccogiuseppe88@gmail.com



Votre poissonnier et la petite ferme de Rieulay (06 33 52 86 63) sont présents

chaque vendredi matin

sur la placette Cœur de Village de 8h à 13h30



Les Chevrettes du Terril

Boutique : Mercredi, Samedi, Dimanche. 10 h-12h et 16 h-19 h
Bar et restaurant : Samedi, Dimanche. De 11h à 19h non-stop

La visite de la ferme est libre durant les horaires d'ouverture de la boutique et du bar/restaurant. Assistez gratuitement à la traite à 18h.

Accueil du groupe pour une visite ou un repas tous les jours de la semaine sur réservation préalable aux 07 66 57 22 13 ou par email leschevrettes@hotmail.com



LES COMMERCANTS ET ARTISANS LOCAUX

Dam&Co Paysage

Commercialisation de produits

- . Mulch forestier
- . Compost
- . Bois de chauffage



Création et entretien d'espaces verts



- . Engazonnement
- . Plantation
- . Clôture
- . Terrasse
- . Pavage
- . Mobilier urbain
- . Tonte et scarification
- . Taille, élagage et abattage
- . Fauchage
- . Faucardage
- . Broyage
- . Evacuation de déchets verts



Dam&Co Paysage

Damien Dalla Costa

2412 rue Fernand Rombeau - 59870 RIEULAY

07 68 82 16 14

damandcopaysage@gmail.com

OSTREVENT TERRASSEMENT

TERRASSEMENT
REMISE EN ETAT ET NIVELLEMENT DE
TERRAIN
DEMOLITION
ACCES CHANTIER
POSE RESEAU SOUTERRAIN
PAVAGE ET ENROBE

RACCORDEMENT TOUT A L'EGOUT
DRAINAGE DE COUR ET JARDIN
CREATION DE PUIT PERDU
CREATION DE CUVE DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE
CREATION ET CURAGE DE FOSSE

07.64.38.79.46

ostreventterrassment@gmail.com

PRIX ATTRACTIF

SIRET:88510814200013

Particuliers :
Mariage, Communion
Baptême, Portraits,
Naissance, Anniversaire,
Animaux...

Entreprises :
Evènementiel,
Packshot,
Edition,
Image d'entreprise.

Collectivités, Associations :
Evènementiel,
Spectacle, fête,
Exposition,
Rencontre sportive

Temps d'un reg' art

Un photographe au service de votre image

Grégory Smellinckx

PHOTOGRAPHE

www.tempsdunreg-art.com

06 22 20 80 19

gregory.smellinckx@gmail.com

Siret : 491 317 343 00037

Au Fil des Saisons
produits locaux & artisanaux - épicerie fine



Retour aux horaires habituels !!
Nous vous accueillons
Du Mardi au Samedi
De 9h - 12h et 14h - 19h

27 Ter Rue Jaurès - 59870 RIEULAY
03 66 87 00 09 - 06 37 55 90 78
www.magasinaufildessaisons.fr
contact@magasinaufildessaisons.fr
www.facebook.com/magasinaufildessaisons



LES COMMERCANTS ET ARTISANS LOCAUX

Praticienne en intégration des réflexes archaïques

Stimulations du cerveau par le mouvement.
Pour enfants et adultes.

Troubles des apprentissages, "dys", langage, lecture, écriture,
posture, motricité, énurésie, stress, attention, compréhension,
colères, timidité, impulsivité..

Cécile DIEVART
21 rue des FRÈRES SANS
59870 RIEULAY
tel 07 69 29 34 73
ned2@sfr.fr



Votre nouveau soin de saison !

Rituel Oriental

Le soin oriental visage & corps

Laissez vos sens savourer les songes **des mille et une nuits** : vapeurs de hammam, effluves d'épices et huiles d'argan d'assissent pour vous faire vivre une **détente absolue**.

Soin nourrissant et décontractant, votre peau est douce et satinée, vous êtes **complètement relaxée !**



10% de remise
sur les soins
Rituel Oriental
pour l'achat d'un
produit de la gamme

Mine de Beauté
INSTITUT DE BEAUTÉ & BIEN ÊTRE

03 27 95 50 19

Au choix :

Soin des mains ou des pieds

Soin du visage

Soin du dos

Soin du dos et du visage

Soin du corps

Offre Noël :

10% de remise sur les bons cadeaux
Nombreux coffrets cadeaux

11 Rue René CABY, 59870

POINT RETOUCHE



Retouches de vêtements, Rideaux, Tissus
d'ameublement, ...

Tel. 06.63.71.96.10



Entretiens, Réparations
Cycles toutes marques

Tel. 06.65.26.26.96

AGENDA Novembre 2020

Dimanche	1er	
Lundi	2	
Mardi	3	
Mercredi	4	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences « Habitat Durable » à CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59 287 LEWARDE de 14H à 17H
Jedi	5	<ul style="list-style-type: none"> • Bacs bronze
Vendredi	6	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences info-énergie à Somain (Pole études et projets—place Victor Brachelet) de 14H à 18H
Samedi	7	
Dimanche	8	<ul style="list-style-type: none"> • Marché paysan
Lundi	9	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences assistante sociale à la salle des mariages de Rieulay de 14H à 16H • Déchets verts et tris sélectif
Mardi	10	
Mercredi	11	
Jedi	12	<ul style="list-style-type: none"> • Bacs bronze
Vendredi	13	
Samedi	14	
Dimanche	15	
Lundi	16	
Mardi	17	
Mercredi	18	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences info-énergie à Fenain (Mairie) de 14H à 17H • Permanences « Habitat Durable » à CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59 287 LEWARDE de 14H à 17H
Jedi	19	<ul style="list-style-type: none"> • Association amicale laïque : date limite d'envoi du bon de commande avec le règlement pour l'opération « Sapins de Noël » • Bacs bronze
Vendredi	20	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences info-énergie à Pecquencourt(Mairie) de 14H à 17H
Samedi	21	
Dimanche	22	
Lundi	23	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences assistante sociale à la salle des mariages de Rieulay de 14H à 16H • Déchets verts et très sélectif
Mardi	24	<ul style="list-style-type: none"> • Association amicale laïque : date limite de commande de chocolats Leonidas
Mercredi	25	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences « Habitat Durable » à CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59 287 LEWARDE de 14H à 17H • Projet CLEA à la médiathèque de Rieulay : ateliers parents/enfants autour des mots et de la musique
Jedi	26	<ul style="list-style-type: none"> • Bacs bronze
Vendredi	27	
Samedi	28	
Dimanche	29	
Lundi	30	

Mardi	1er	
Mercredi	2	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences « Habitat Durable » à CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59 287 LEWARDE de 14H à 17H • Ateliers origami dès 6 ans de 14H à 16H à la ludothèque • Atelier parents/ enfants : atelier initiation cirque 10H à 12H et de 0 à 6 ans à la ludothèque
Jedi	3	<ul style="list-style-type: none"> • Bacs bronze
Vendredi	4	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences info-énergie à Aniche (Maison des Services Publics) de 14H à 17H • Fin de l'atelier « Parcours motricité de 10H à 12H » pour les 8 mois / 3 ans à la ludothèque
Samedi	5	<ul style="list-style-type: none"> • Les petites mains de Noël de 10H à 12H à la médiathèque de Rieulay • Atelier parents/ enfants : arts plastique de 10H à 12H et de 0 à 6 ans à la ludothèque
Dimanche	6	
Lundi	7	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences assistante sociale à la salle des mariages de Rieulay de 14H à 16H • Tri sélectif
Mardi	8	<ul style="list-style-type: none"> •
Mercredi	9	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences « Habitat Durable » à CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59 287 LEWARDE de 14H à 17H • Ateliers origami dès 6 ans de 14H à 16H à la ludothèque
Jedi	10	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution de colis de Noël des aînés • Bacs bronze
Vendredi	11	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution de colis de Noël des aînés
Samedi	12	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier parents/ enfants : Yoga de 10H à 12H et de 3 à 6 ans à la ludothèque
Dimanche	13	<ul style="list-style-type: none"> • Marché paysan
Lundi	14	
Mardi	15	
Mercredi	16	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences « Habitat Durable » à CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59 287 LEWARDE de 14H à 17H • Heure du conte de 11H à 12H à la médiathèque de Rieulay • Ateliers origami dès 6 ans de 14H à 16H à la ludothèque
Jedi	17	<ul style="list-style-type: none"> • Bacs bronze
Vendredi	18	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier lectures et chansons à partir de 10H15 à la ludothèque
Samedi	19	
Dimanche	20	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de l'exposition « Ambiances et fêtes de l'hiver »
Lundi	21	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences assistante sociale à la salle des mariages de Rieulay de 14H à 16H • Ateliers vacances de Noël (activité manuelle) de 14H à 17H à partir de 6 ans à la ludothèque • Tri sélectif
Mardi	22	
Mercredi	23	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences « Habitat Durable » à CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59 287 LEWARDE de 14H à 17H • Ateliers origami dès 6 ans de 14H à 16H à la ludothèque • Ateliers vacances de Noël (activité cuisine) de 14H à 17H à partir de 6 ans à la ludothèque
Jedi	24	<ul style="list-style-type: none"> • Bacs bronze
Vendredi	25	
Samedi	26	
Dimanche	27	
Lundi	28	
Mardi	29	
Mercredi	30	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers origami dès 6 ans de 14H à 16H à la ludothèque
Jedi	31	<ul style="list-style-type: none"> • Bacs bronze

AGENDA Décembre 2020

Les horaires
de la
Mairie :

Ouverture au
public

**lundi et
mercredi**
de 8h30

à 12h

et de 13h30

à 17h

mardi

de 8h30

à 12h

fermé

l'après-midi

jeudi :

fermé toute
la journée

vendredi

: 8h30 à 12h

**Mairie de
RIEULAY**

**1, rue Joseph
Bouliez**

**Placette Cœur
de Village 59870
RIEULAY**

*Conception,
réalisation et
impression de ce
numéro en Mairie
(584 exemplaires).
NE PAS JETER SUR
LA VOIE PUBLIQUE*